

## Code du balisage © FFRP

Jalonnement des Itinéraires	Promenade et Randonnée
Continuité	—
Changement de direction	↙
Mauvaise direction	✕



Manoir des Hayes-le-Vicomte : on ne connaît rien sur les origines de cette maison seigneuriale. Un premier logis à étage est construit au XVI<sup>e</sup> siècle : une salle par niveau desservie par une tourelle d'escalier. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le logis est doublé et l'escalier est alors placé au centre sur la façade postérieure. Un décor peint envahit les murs des salles du premier étage et du rez-de-chaussée. Les salles sont décorées de peintures murales figurant un décor d'architecture à l'étage avec une frise de rinceaux et de nids d'abeilles. Ce décor fut recouvert au XVIII<sup>e</sup> siècle au rez-de-chaussée et simplifié : les murs blancs sont ornés de cadres rouges en attente de vrais tableaux.

Source : [www.patrimoine.paysdelaloire.fr](http://www.patrimoine.paysdelaloire.fr)



### Charte du randonneur :

Les circuits pédestres empruntent des chemins et des sentiers ruraux du domaine public fréquentés par tout type de randonneurs. Ils empruntent aussi parfois des chemins privés dont les propriétaires ont accordé gracieusement l'autorisation de passage. Pour garantir la viabilité et la pérennité de ce réseau, nous vous invitons à :

- Respecter la nature et surtout la propriété privée
- Ne pas abandonner vos détritiques
- Ne pas fumer en forêt ni allumer de feux
- Ne pas troubler le silence des lieux habités
- Rester sur les sentiers
- Maintenir les chiens en laisse
- Ne cueillir ni fleurs ni plantes



Les implantations du port des Roches correspondent aux points de rencontre de la rivière du Loir avec la falaise de tuffeau. Ces sites probablement du haut Moyen Age étaient des refuges troglodytiques à la fois pour les voyageurs et pour les habitants. Vous trouverez des maisons de la fin XV<sup>e</sup> siècle et le rive du Loir est devenue un lieu de villégiature de cabanons pour les amateurs de pêches à la ligne et de séjour touristique dans l'hôtellerie du même nom.

Source : [www.ville-luche-pringe.fr](http://www.ville-luche-pringe.fr)

## Chemin Vavassou



[www.cc-bassinludois.fr](http://www.cc-bassinludois.fr)  
[www.ville-luche-pringe.fr](http://www.ville-luche-pringe.fr)  
 O.T. Le Lude : 02 43 94 62 20



Circuit couleur bleue de 5,6 km à Luché-Pringé

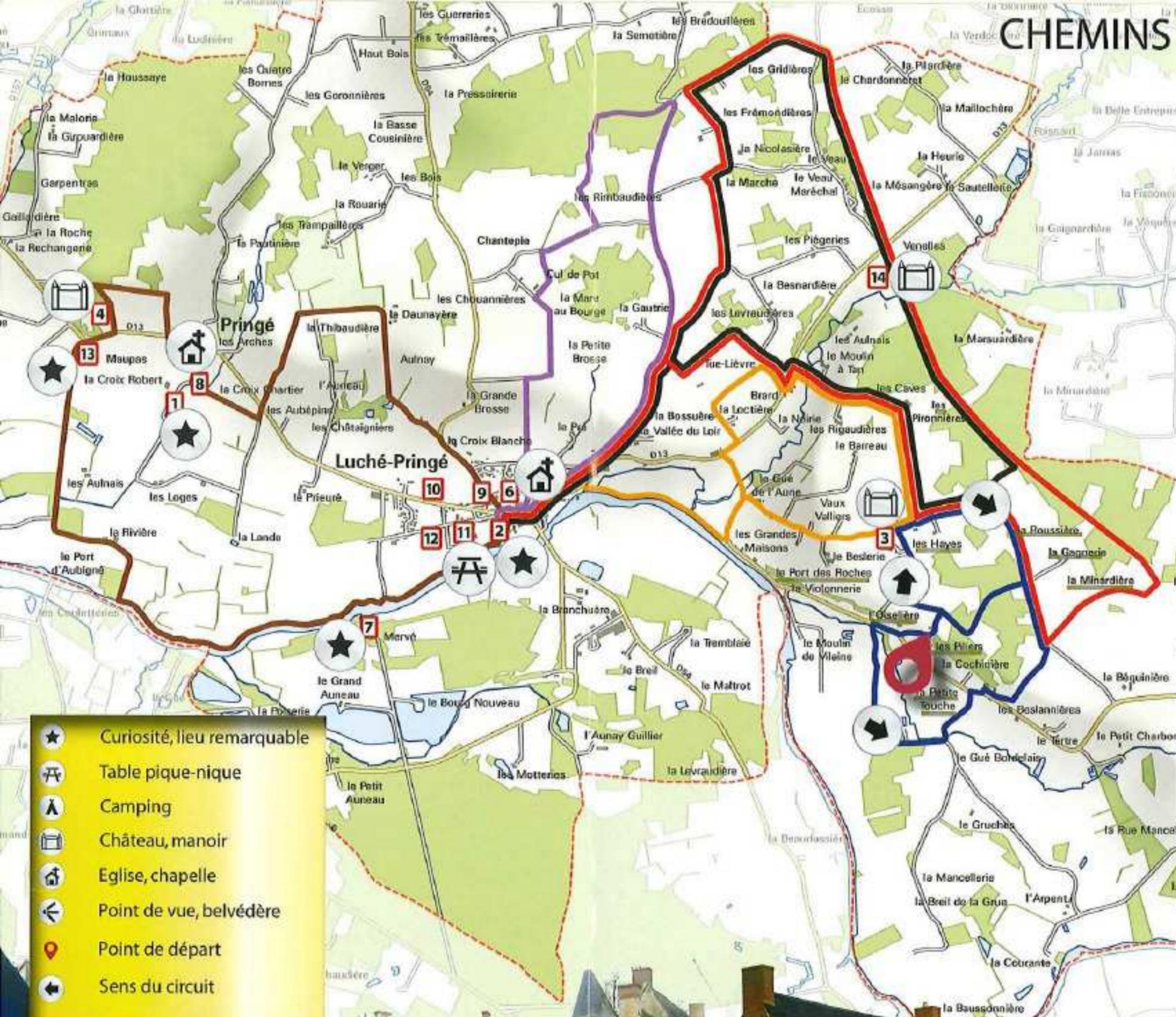
## Circuit couleur bleue de 5,6 km

De Luché Pringé prendre la direction Mansigné-Pontvallain (D13), à 900m de la sortie du village tourner à droite vers Coulongé (D214), traverser l'Aulne et à l'intersection se diriger à droite, traverser le hameau du « Port des Roches », sortir du hameau, passer le lieu-dit « L'Oiselière » puis prendre à gauche dans le « Chemin Les Piliers » où se trouve une maison délabrée. Il est possible de garer sa voiture à proximité. Un chemin signalé par un poteau indicateur du chemin de Vavassou s'y trouve dans la montée 2 caves en tuffeau sont abandonnées sur côté droit. En haut de la pente, prendre à gauche, longer les 2 champs. Au bout du chemin, à droite afin de marcher sur la petite route. Aperçu du manoir « Les Hayes Le Vicomte » sur la gauche. Les lieux-dits suivants sont « L'Oiselière Haut » et « Les Hayes ». Au croisement prendre à droite, lieux-dits se succèdent « Les Petites Hayes », « Les Hayes », « Les Brette-Foins ». Ne pas prendre le chemin de terre à gauche, continuer sur la route, passer « La Roussière », et à « La Gagnerie » suivre le chemin de terre à droite, longer un champ non clôturé, passer la forêt, un pré avec un petit verger, un chemin encaissé, un pré et on redescend à gauche le chemin où nous avons déjà rencontré les deux caves de tuffeau au début de la randonnée. Du « Chemin Les Piliers », arriver sur la route et prendre la direction opposée à Coulongé. A « L'Oiselière Bas » prendre le chemin à gauche, passer le ruisseau L'Organne, continuer et suivre le chemin de gauche longeant la forêt. La route goudronnée à gauche passe à proximité du lavoir, puis lieu-dit « La Petite Touche ». A l'intersection choisir à droite et la 1<sup>ère</sup> petite route à gauche qui monte « La Colasière ». Au croisement suivant, prendre à gauche et non pas vers « Vaux Guichard » et « La Minardièrre ». Suivre le chemin de terre qui fait face à la route de « La Gagnerie » et la fin de la randonnée est identique à la 1<sup>ère</sup> boucle.

Le Vavassou a bien existé, Macé le Vavasseur habitait une roche fortifiée. Il tuait, pillait, violait, hantait les grottes de la vallée et en rendait l'accès particulièrement difficile.

Deux entrées de caves portent encore aujourd'hui le nom de ce brigand : l'une au nord vers « Vénevelles », l'autre près du Loir nommée « Rome ».

Source : [www.ville-luche-pringe.fr](http://www.ville-luche-pringe.fr)



- ★ Curiosité, lieu remarquable
- ☞ Table pique-nique
- ⛶ Camping
- 🏰 Château, manoir
- 🏛️ Eglise, chapelle
- 👁️ Point de vue, belvédère
- 📍 Point de départ
- ➡️ Sens du circuit

